

Négocier un contrat cloud? «Un cauchemar!»

TECHNOLOGIE Alors que Berne est en train de conclure des contrats avec Amazon, Microsoft et Alibaba, des spécialistes de la Confédération ont raconté, vendredi, comment un contrat de 133 millions avait été signé, dans la douleur, avec SAP

ANOUCHE SEYDTAGHIA
@Anouch

C'est un éclairage rare sur les négociations entre d'un côté la Confédération, et de l'autre un géant mondial de la technologie. Vendredi, l'Université de Lausanne organisait une demi-journée de conférence sur le cloud. L'occasion, pour des représentants du Département fédéral des finances (DFF), de raconter de manière détaillée les négociations aux contours surréalistes avec SAP, le géant allemand des logiciels de gestion. Ce témoignage permet de nourrir le débat sur les contrats cloud que la Confédération est actuellement en train de signer avec Microsoft, Oracle, Amazon, Alibaba et IBM.

Le 29 janvier 2021, la Confédération annonçait la conclusion de plusieurs contrats avec SAP d'un total de 133 millions de francs, sur dix ans, pour utiliser ses solutions de gestion dans le cloud pour les ressources humaines, les achats, ou encore les finances. Mais avant cela, les négociations ont été difficiles. «SAP nous a envoyé près de 500 pages de documents contractuels, qui faisaient très souvent référence à des annexes. Or SAP se réservait le droit de modifier une partie de ces annexes... Ce n'était pas très rassurant. Et certaines phrases comportaient tellement de références à des annexes qu'elles étaient totalement incompréhensibles. C'était un cauchemar», raconte Angelika Spiess, avocate au service juridique du Secrétariat général au DFF.

Phrases incompréhensibles

Impossible, pour Angelika Spiess d'accepter cela. «J'ai lu ces phrases incompréhensibles aux responsables de SAP. S'ils ne pouvaient pas me les expliquer en trois secondes, ils devaient les modifier. Et ils ont accepté de le faire», poursuit-elle. Mais les négociations se sont faites sous pression, SAP voulant les boucler avant le 31 décembre. «Six semaines

pour négocier de tels contrats, c'était très court. Je me souviens d'une séance qui s'est terminée le 24 décembre à 2h du matin. Mais nous avons réussi à les achever le 29 décembre», complète Alexander Strecker, chef de groupe de projets au DFF.

La dizaine de négociateurs de la Confédération a analysé tous les détails, assure Angelika Spiess: «Nous avons fait une analyse complète des risques: la portabilité des données sera-t-elle possible? Quelle sera la dépendance envers SAP? Quels sont les risques d'espionnage économique?» Le DFF a eu des résultats, affirme la responsable. «Nous avons obtenu le principe, dans le contrat-cadre, que les données soient stockées en Suisse et SAP doit nous dire précisé-

Pour l'avocat spécialiste des données, ces contrats sont d'autant plus difficiles à négocier que les géants du cloud ont un rôle qui évolue: «Ils peuvent héberger les données, puis se charger de leur traitement, puis même devenir une sorte d'auxiliaire du mandataire pour traiter les données... D'où l'importance, dans les contrats, de bien définir cela.» Mais comme Alexandre Jotterand le souligne, ce sont souvent des contrats standard qui sont soumis par les géants du cloud. «En plus, ils se réfèrent à des documents qui se trouvent sur leurs sites web et qui sont susceptibles de changer à tout moment...» poursuit le spécialiste.

Préparer le départ

Alexandre Jotterand avertit d'un autre problème potentiel: «Faites attention à bien spécifier comment quitter votre prestataire cloud. Car très souvent, les obstacles sont nombreux et les coûts pour récupérer ses données peuvent être très importants.»

Où en est le projet de la Confédération de confier ses données à Microsoft, Oracle, Amazon, Alibaba et IBM? Le 1er mars dernier, la Chancellerie affirmait justement qu'elle préparait actuellement les contrats avec les cinq fournisseurs précités. Contactée vendredi, la Chancellerie expliquait, via un porte-parole, que les contrats n'étaient pas encore achevés: «Les projets qui seront ensuite réalisés par les départements se baseront sur ces travaux. Il n'y a donc pas plus de détails à ce sujet à l'heure actuelle.» Le porte-parole poursuit: «Les départements concernés seront ensuite compétents – dans le cadre des bases à élaborer – pour décider si et quelles prestations de cloud public ils souhaitent acquérir.»

Ces négociations ont lieu alors que cette semaine le Conseil national a voté un texte visant à privilégier les fournisseurs suisses par rapport aux étrangers lors d'achats technologiques critiques. Comme le relevait le site spécialisé ICT Journal, la motion de la conseillère nationale Ida Glanzmann-Hunkele (Centre/LU), combattue par le Conseil fédéral, stipule que pour certains services de l'Etat la Suisse devrait être indépendante des fournisseurs ou des Etats étrangers. ■

500

C'est le nombre de pages des documents contractuels envoyés par SAP à la Confédération.

133

C'est, en millions de francs, le montant du contrat de la Confédération avec SAP.

ment où sont les serveurs et où se trouvent les copies de sauvegardes. Si SAP travaille avec un «hyperscaler» [un prestataire cloud global, ndlr] pour les données liées aux ressources humaines, il doit nous dire qui c'est.»

Lors de la même conférence organisée par le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (Cedidac), un avocat, Alexandre Jotterand, a parlé des relations compliquées avec les multinationales du cloud. «L'exemple de la Confédération le montre bien, il est extrêmement difficile, même lorsque l'on est un gros client, d'influer sur les contrats. Il faut souvent vivre avec un contrat pas assez complet, pas très bien ficelé, car ces géants du cloud veulent limiter leur responsabilité en cas de problème.»

Moscou menace de nationaliser les entreprises étrangères

GUERRE EN UKRAINE Ne voulant pas opérer dans un pays qui a envahi son voisin et sous sanctions, de nombreuses entreprises étrangères quittent la Russie. Un affront selon le Kremlin, qui menace de confisquer leurs avoirs. La démarche ne fait toutefois pas l'unanimité au sein de la classe dirigeante



RAM ETWAREEA
@rametwareea

MAIS ENCORE

Le parquet russe ordonne un contrôle strict des groupes étrangers
Le parquet russe a ordonné vendredi un «contrôle strict quant au respect de la législation du travail, des conditions des contrats de travail, du paiement des salaires, de l'exécution des obligations contractuelles» des entreprises étrangères annonçant la suspension de leurs activités dans le pays. (AFP)

Joe Biden veut mettre la Russie au ban du commerce international
Le président américain, de concert avec le G7 et l'Union européenne, a décidé vendredi d'exclure Moscou du régime normal de réciprocité régissant le commerce mondial, ce qui ouvre la voie à l'imposition de tarifs douaniers punitifs en réponse à l'invasion de l'Ukraine. (AFP)

Une fuite en avant? La Russie de Vladimir Poutine s'appête à franchir un nouveau pas qui ne manquera pas de provoquer un tollé international. La Douma s'appête à passer une loi qui autoriserait l'Etat à nationaliser les actifs russes d'entreprises étrangères ayant suspendu leurs activités dans le pays. C'est le cas de plus de 250 sociétés européennes, américaines et japonaises qui sont concernées.

De nombreuses entreprises dans divers secteurs – Toyota, Fiat, Jeep, Peugeot, Nike, Coca-Cola, McDonald's, Starbucks, H&M ou encore les meubles Ikea, toutes occidentales, ont suspendu leurs activités en Russie. Elles sont tout aussi nombreuses dans le domaine des services (banques, assurance, comptabilité et conseil) et d'énergie (BP, Shell, ExxonMobil) à quitter le pays en guerre.

Du côté suisse, ABB, Swatch, Richemont, Stadler Rail et le logisticien Kühne + Nagel ont aussi fait leurs valises. Pour sa part, Nestlé, qui compte six usines et 7000 employés sur place, a décidé de rester. Elle limite toutefois ses activités dans la livraison des produits de première nécessité comme les aliments pour bébés, les céréales ou encore les activités thérapeutiques pour animaux. Idem pour Novartis et Roche. «Notre activité et notre priorité sont la santé et le bien-être des patients et nous restons engagés à fournir un accès aux médicaments aux patients de tous les pays, y compris la Russie», affirme Novartis au *Temps*. «Nous n'avons pas de site de production en Russie, déclare pour sa part Roche. Nous maintenons nos opérations qui consistent à apporter des soins aux patients.»

Eviter la faillite des filiales russes

Acculé par les sanctions économiques, financières et de voyage qui ont été rapidement déployées par les pays alliés de l'Ukraine, le Kremlin a évoqué dès le début de cette semaine la possibilité de nationaliser les installations délaissées comme mesure de rétorsion. Un communiqué publié lundi par le parti du président Poutine, Russie unie, affirme que «l'arrêt des activités constitue un acte de guerre visant les citoyens du pays». Dès lors, il propose de nationaliser les sites de production des entreprises qui annoncent leur retrait. L'objectif déclaré, selon le pouvoir russe, est d'éviter la faillite des filiales russes et de sauver des emplois.

«Cela nous ramènera cent ans en arrière, en 1917, année de la Révolution bolchevique»

VLADIMIR POTANINE, OLIGARQUE RUSSE

Un projet de loi allant dans ce sens sera soumis à la Douma ce week-end. Il propose de nommer des «administrateurs externes» au sein des entreprises étrangères pour les rendre opérationnelles. La proposition ne précise ni la durée de cette prise en main ni ce qui adviendra lorsque la situation retournera à la normale.

Selon Eric Dor, directeur des Etudes économiques à l'IESEG School of Management de l'Université catholique de Lille, la nationalisation annoncée est une mesure plutôt symbolique. «Elle ne saurait être efficace dans la mesure où toutes les entreprises ont besoin de pièces et de composants importés, dit-il. Ce qui n'est pas possible sous le régime des sanctions.» Et de poursuivre: «Cet effet d'annonce cache le fait que l'économie russe est déjà aux abois et que les autorités russes ne s'attendaient pas au déploiement rapide de sanctions d'une telle ampleur.» En effet, la valeur du rouble a dégringolé, l'inflation s'accélère de jour en jour.

Ce projet ne fait même pas l'unanimité au sein des dirigeants russes. L'oligarque Vladimir Potanine, l'un des hommes parmi les plus riches en Russie et un proche de Vladimir Poutine, a lancé une mise en garde. «Je voudrais appeler à une approche très prudente sur la confiscation des entreprises qui ont annoncé leur retrait du marché russe, a-t-il écrit dans un communiqué. Cela nous ramènera cent ans en arrière, en 1917, année de la Révolution bolchevique. Les conséquences d'une telle mesure – la méfiance mondiale à l'égard de la Russie de la part des investisseurs –, nous les subissons pendant de nombreuses décennies.»

Si les nationalisations se concrétisent, la Russie entrera dans une ère de poursuites et de réclamations judiciaires. C'est la Cour internationale de justice sise à La Haye qui serait l'instance compétente pour saisir des cas d'appropriation. ■

PUBLICITE

Comment réinventer l'école?

Découvrez notre nouvelle revue!
À commander sur
shop.heidi.news



C'est dans
Heidi.news



WWW.HEIDI.NEWS